



Equipements sportifs : un travail unique réalisé par le SNEP-FSU



Seul le SNEP-FSU porte "les salles de classes" d'une EPS ambitieuse et d'une véritable culture sportive

L'analyse portée par SNEP-FSU sur la question des équipements s'articule avec les autres enjeux qui traversent aujourd'hui notre discipline car, promouvoir une politique d'investissement et de réhabilitation des équipements sportifs, c'est avant tout défendre la place de l'EPS et de ses personnels au sein du système éducatif à tous niveaux que ce soient.

Alors que les élections professionnelles approchent, il est nécessaire de rappeler que le SNEP-FSU n'a pas attendu ces échéances pour porter haut et fort la question des équipements sportifs. Son analyse, son expertise, son travail, son ambition lui ont permis de peser sur l'écriture du [guide équipements du MEN](#) publié en avril 2012 qui fait aujourd'hui référence. La présence des représentants SNEP-FSU dans les conseils d'administration des établissements, dans les instances départementales et académiques de l'EN, dans les CHSCT (comités d'hygiène de santé et des conditions de travail), dans les instances de l'UNSS, mais aussi dans les rencontres avec les Recteurs, les DASEN, les IPR, etc, ont permis de conforter cette expertise et ainsi d'être à l'origine [de nombreux projets qui ont vu le jour](#) partout en France, donnant sens aux apprentissages des élèves et au métier qui est le nôtre.

Cette crédibilité, nous la devons à nos travaux menés de très longue date avec comme ligne de force la publication de [nos 5 référentiels](#) en 2001, 2003, 2006, 2010 et 2015, disponibles sur notre site. La publication du [guide chantier](#) en 2013 a confirmé notre expertise sur ce sujet. Tous ces ouvrages sont aujourd'hui reconnus auprès du monde politique et ont même été l'objet de commandes venues de Belgique*, d'Allemagne et du Luxembourg !

Favoriser la réussite de toutes et de tous par l'optimisation des temps d'apprentissage (pôle pédagogique), connaître les textes régissant l'EPS et le sport (pôle législatif), connaître les sensibilités des collectivités territoriales (pôle politique), démontrer nos connaissances et compétences en matière de constructions de complexes sportifs (pôle technique) alimentent le pôle revendicatif défendu par le SNEP-FSU.

Un vote encore amplifié en faveur du SNEP et de la FSU lors des élections professionnelles assiera davantage notre crédibilité et le travail engagé pourra ainsi être démultiplié.

Pierre Yves POTHIER, Groupe national équipements

* voir photo ci-contre des tracés dans un gymnase de Bruxelles